

Délibération 2025.07.01

Délibération affichée
et exécutoire le :

15/07/25

Le 10 juillet 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 4 juillet 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne.

Pouvoirs : MAUCHIEN Anne à CHAUVEAU Valérie, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Absent : PION Bruno **Excusée** : SEBGO Brigitte.

Cession à titre onéreux d'une propriété sise 61 avenue de Paris

Considérant la délibération 2025-02-07 du 11 février 2025 autorisant la vente de la propriété sise 61, avenue de Paris à la SCI l'Angeloise ; représentée par Monsieur Jérôme BIDAULT ;

Considérant le compromis de vente signé avec la SCI l'Angeloise le 7 mars 2025 ;

Considérant que la vente n'est pas intervenue à la date du 7 juillet 2025 comme prévu dans le compromis de vente ;

Considérant le courrier de désistement de Monsieur Jérôme BIDAULT en date du 9 juillet 2025 ;

Sans discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la proposition d'achat formulée par Monsieur Mickaël BITAUD et Madame Katia PETIT épouse BITAUD demeurant 10, place de la Mémoire 18100 VIERZON, au prix de 65 000 euros ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Les frais d'agence et d'actes sont à la charge de l'acquéreur.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

Le secrétaire de séance,
Michel CAUDOUX.

